



AUDIT SOCIAL : ETHIQUE ET DROIT SOCIAL

Intervenante : Véronique ROUX,

Présidente HVR consulting , Vice présidente CIPAS, Vice présidente de l'ANDRH AUVERGNE



Objectifs pédagogiques :

- Être en capacité de conduire un audit social dans son organisation et prenant en compte les principaux champs du droit social en matière de relations individuelles et collectives
- Utiliser les résultats de l'audit pour optimiser la performance RH de son organisation et prévenir les conflits et les contentieux
- Rédiger le rapport d'audit et communiquer sur les résultats et les indicateurs clés
- Prévenir les risques en matière de responsabilité pénale du Dirigeant

Programme :

- Définir le cadre de la mission de l'audit**
- Déontologie de l'auditeur**
- Méthode et référentiel**
- **Quels champs d'intervention privilégier ?**
 - La gestion des contrats de travail
 - La durée du travail
 - La vie du contrat de travail et les ruptures de contrat
 - Les rémunérations et l'équité de traitement

La santé au travail : Les accidents du travail et les maladies professionnelles et les risques psychosociaux

La représentation du personnel

La prévention des discriminations et l'inclusion

Champ à développer : Protection des libertés individuelles

-Comment rédiger son rapport d'audit ?

-Comment et pourquoi rédiger une charte éthique ?

-Assurer la communication interne sur le rapport d'audit

-Mettre en place les actions correctives

Durée :

7 heures

Modalités d'évaluation et pédagogie

Analyse de cas pratiques en groupe

Test d'évaluation des compétences acquises

Remise d'un support pédagogique